

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crois que le député a posé une question.

M. Alexander: Il me déplaît que le premier ministre prenne à la légère un sujet aussi sérieux.

M. Clark: Il se moque bien des chômeurs.

M. Alexander: Je voudrais demander au ministre de l'Emploi et de l'Immigration si le gouvernement entend suivre les conseils de ces organismes hautement respectés, qui, à mon avis, peuvent aider les chômeurs et favoriser le développement économique du pays.

Des voix: Bravo.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, le député se rappellera sûrement qu'il a lui-même proposé un amendement visant à retirer le projet de travail partagé de...

M. Alexander: C'est une autre affaire. N'en parlons pas.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Le député a si mal accueilli presque toutes les mesures innovatrices que nous avons tenté d'inclure dans cette loi qu'il est très difficile de se rappeler ce qu'il appuyait et ce qu'il n'appuyait pas. Il était certes opposé au principe du travail partagé.

M. Clark: Retirez-vous votre fausse déclaration?

M. Cullen: J'ai déjà dit que le député avait proposé l'amendement.

M. Clark: Retirez-vous votre fausse déclaration?

M. Cullen: Je retire ce que j'ai dit sur la création d'emplois mais non sur le travail partagé.

M. Clark: Retirez-vous votre fausse déclaration?

M. Cullen: Le chef de l'opposition croit-il que le député est incapable de se défendre? Le député est un type capable et compétent. Il n'a pas besoin de l'aide du chef de son parti.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Vous avez raison.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit dans la déclaration en question, nous n'avons pas de solutions miracles. Nous avons certaines solutions, mais elles n'opéreront pas de miracles.

M. Alexander: Vous n'avez trouvé aucune réponse.

M. Cullen: Il est évident qu'il y a place pour une amélioration. S'il faut en croire les députés de l'opposition, ils sont les seuls capables de trouver les crédits ou les fonds nécessaires pour rétablir la situation et ils ont toujours réponse à tout. Nous en avons entendu quelques-unes. Elles ne sont pas parfaites non plus. Nous tâchons de garder envers la population du pays une attitude honnête plutôt que de lui donner de faux espoirs comme ne l'a que trop souvent fait l'opposition.

DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'EXIGER LA DÉMISSION DU
MINISTRE DE L'EMPLOI

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre.

Questions orales

M. Clark: L'homme au sourire!

M. Alexander: Étant donné que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration semble incapable d'avoir de bonnes idées—et je dis cela avec tout le respect que je lui dois— et étant donné que nous avons peut-être besoin de voir un nouveau visage à la tête de ce ministère, le premier ministre demandera-t-il la démission du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et donnera-t-il à certains députés compétents de l'arrière-ban l'occasion d'apporter des solutions nouvelles et innovatrices au fléau du chômage?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

● (1127)

L'ÉNERGIE

LE PIPE-LINE DU NORD—LA DIMENSION DES TUYAUX REQUIS
POUR LA CONSTRUCTION—LE CONTENU CANADIEN

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ne devrait pas être trop dur envers le député de Hamilton-Ouest, car avant longtemps le député votera en faveur de cette mesure du gouvernement concernant le pipe-line.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Je vous tourne le dos.

M. Broadbent: Je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Quand l'Office national de l'énergie annoncera sa décision au sujet du tuyau à utiliser dans la construction du pipe-line Alcan, notamment le tronçon entre Whitehorse et Caroline, qui est le tronçon principal de la section canadienne, désignera-t-il le type précis qui devra être utilisé ou recommandera-t-il simplement que divers types de tuyaux soient mis à l'essai? Je pose cette question à la lumière des déclarations du président Carter recommandant au congrès américain d'entériner l'accord Alcan. L'une des déclarations du président Carter était la suivante, et je cite:

Le choix entre des tuyaux de plus fort diamètre et des tuyaux à parois plus épaisses sera déterminé à l'issue d'un programme d'épreuves destiné à vérifier la sécurité et la fiabilité des deux sortes de tuyaux.

Le vice-premier ministre le sait, du choix des tuyaux dépendent peut-être des centaines de milliers d'emplois au Canada. Le vice-premier ministre pourrait-il répondre à la question?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, ni le gouvernement ni moi n'avons reçu de recommandation de l'Office national de l'énergie quant au calibre des tuyaux. Nous comptons qu'il formulera une recommandation dans un délai raisonnable après que les États-Unis nous auront transmis les derniers résultats de l'étude qu'ils poursuivent présentement et qu'ils sont sur le point de parachever. Nous devrions recevoir ces résultats au cours des prochains jours, de sorte que l'Office national de l'énergie pourra les analyser et formuler des recommandations à l'intention du gouvernement.